



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wallis, le 09/02/2023

L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR NUMÉRIQUE

Vous avez jusqu'au 28 avril 2023 à 12h00 pour déposer vos dossiers

Pour le lancement de la première campagne du dispositif « **Fonds d'Aide aux entreprises du secteur numérique (FAESN)** » le Territoire a choisi d'apporter son concours aux entreprises du secteur numérique.

Si vous souhaitez bénéficier d'une aide financière :

- Prenez connaissance des modalités d'attribution de cette aide financière et du dossier de candidature (ci-joint)
- Rapprochez-vous du Service des Affaires Économiques, du Développement et du Tourisme ou de la CCIMA pour vous informer et retirer un dossier
- Déposez votre dossier au service des AEDT par mail pour Wallis à l'adresse suivante : marie-pierre.tafilagi@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr et à l'Antenne des AEDT de Futuna à l'adresse suivante : lolesio.folituu@mail.wf

Bénéficiaires :

- Les entreprises exerçant l'une des activités suivantes :
 - Constructions de réseaux électriques et de télécommunications
 - Commerce d'équipements électroniques et de télécommunications
 - Maintenance, réparation, recyclage d'équipements électroniques et de télécommunications
 - Création de contenu numérique et dématérialisé
 - Formations en lien avec l'inclusion numérique
 - Services aux entreprises en lien avec le développement ou la conversion numérique

